

# Sécurisation de la Route Nationale N°5, Route de Cilaos

Secteur Les Aloès – Îlet Furcy

Concertation du public du 16/10 au 16/12/2020  
avec garants de la CNDP - Commune de Saint-Louis

## Présentation du projet

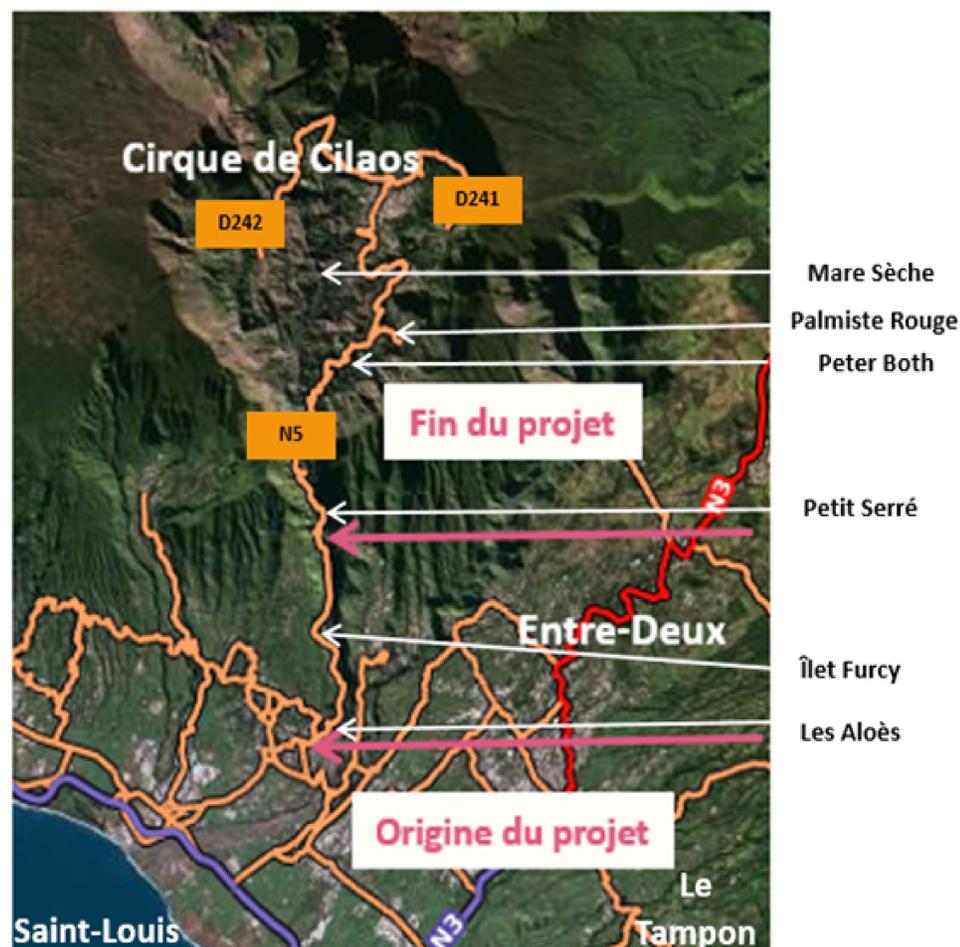
La Région Réunion est porteuse d'un projet visant à ;

- ✓ Sécuriser la RN5,
- ✓ Pérenniser l'accès à Cilaos.

La **Route Nationale n°5** est l'**unique liaison routière entre le littoral et la ville de Cilaos**, totalement isolée du reste de l'île par les remparts du cirque. Elle s'étend sur un linéaire de **30 km** à partir de la Rivière Saint-Louis et présente une **sinuosité et un dénivelé importants**. Elle **dessert plusieurs îlets**, disséminés le long de la route.

Depuis son ouverture à la circulation, **le tracé de la RN5 a régulièrement évolué** suite à de nombreux désordres occasionnés par des **phénomènes naturels majeurs** tels que des **chutes de pierres**, des **éboulements**, des **glissements de terrain** et des **coulées torrentielles** à la suite d'intempéries. Malgré ces aménagements réalisés au fil des années, les précédentes études menées, jusqu'en 2010, ont confirmé que **plusieurs sections étaient toujours soumises à des risques naturels ou des difficultés de circulation dues à une géométrie contraignante de la route**.

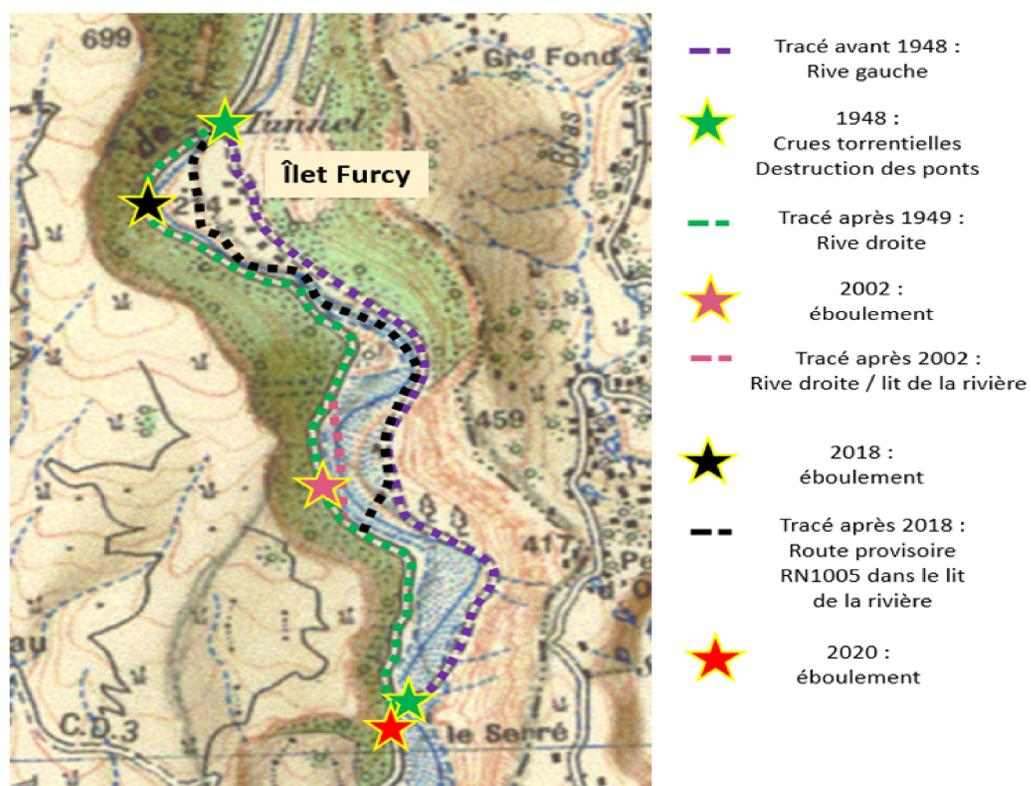
Les derniers événements climatiques, survenus au premier trimestre 2018 (puis début 2020), ont engendré des éboulements qui ont rendu la RN5 impraticable entre Les Aloès et l'Îlet Furcy. Une voie provisoire (RN1005) a été réalisée en urgence dans le lit du Bras de Cilaos pour rétablir l'accès au cirque. Mais cette **piste, fusible, sera détruite lors des épisodes de crues de la rivière**.



L'accès au cirque reste en conséquence **précaire** et la sécurisation de la section Les Aloès / îlet Furcy est une **priorité vitale pour la sécurité des usagers et pour l'économie de Cilaos et de ses îlets**. C'est pourquoi la réalisation de travaux de sécurisation sur les sections les plus exposées, sur un linéaire de 6 km entre les Aloès et l'Îlet Furcy a été priorisée : la zone d'études est comprise entre le PR6+000 et le PR12+200.

## Les objectifs du projet

- 1 Offrir des conditions de sécurité des usagers vis-à-vis des aléas naturels.
- 2 Offrir un meilleur service à l'utilisateur et faciliter l'accès aux transports en commun et poids lourds,
- 3 Sauvegarder et valoriser les qualités et l'attractivité du parcours par rapport aux nombreuses perspectives remarquables sur la ravine et le cirque.
- 4 Prendre en compte l'économie locale.



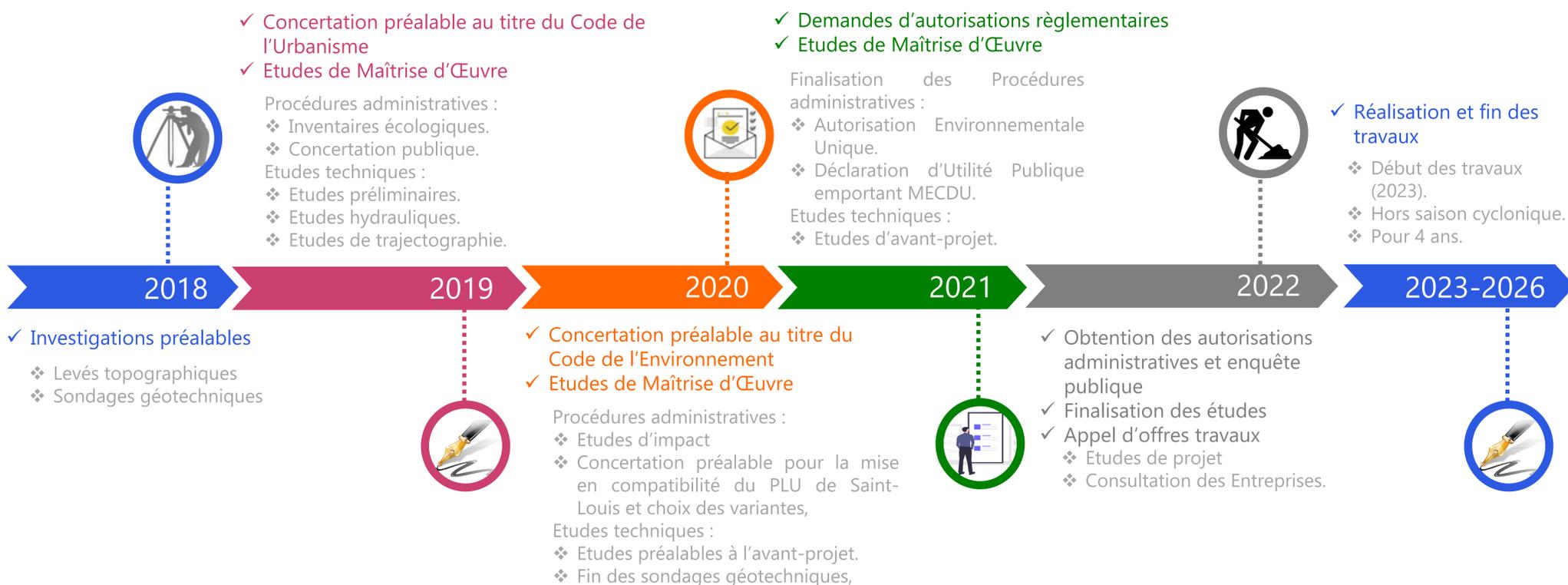
*Evolution du tracé de la RN5 sur le secteur d'Îlet Rond – Îlet Furcy (extrait de la carte IGN 1/50 000 de 1957).*

# Sécurisation de la Route Nationale N°5, Route de Cilaos

Secteur Les Aloès – Îlet Furcy

Concertation du public du 16/10 au 16/12/2020  
avec garants de la CNDP - Commune de Saint-Louis

## Planning prévisionnel



## Coût prévisionnel des travaux

Descente des Aloès  
3 000 000 € TTC

Les Aloès / Bas du Ruisseau  
45 000 000 € TTC

Bas du Ruisseau / Îlet Furcy  
40 000 000 € TTC

Îlet Furcy / Rampe des Sables  
2 000 000 € TTC

## Caractéristiques principales du projet

### Caractéristiques de la voirie :

- ✓ Chaussée bi-directionnelle de 5 m de largeur sur la route existante et de 6 m sur les voies nouvelles.
- ✓ Sur-largeurs dans les virages afin d'assurer le passage des bus de 18 m et poids-lourds de 26 tonnes.
- ✓ Dispositifs de retenue des véhicules entre la chaussée et le fossé d'eaux pluviales.

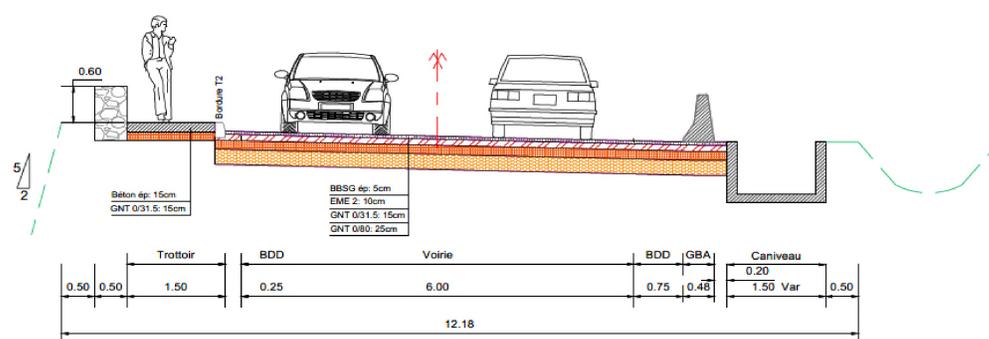
### Gestion des eaux pluviales :

- ✓ Chaussée orientée vers un caniveau côté montagne.
- ✓ Des bassins de rétention placés régulièrement le long de l'itinéraire afin de permettre la dépollution des eaux de pluie avant leur rejet en rivière.

### Cheminements modes doux :

- ✓ Cheminement piéton de 1,50 m de largeur.
- ✓ Aménagement cyclables : au vu du faible trafic de cyclistes et de l'absence d'aménagements spécifiques sur le reste du tracé, la création de pistes cyclables dédiées n'est pas prévue pour le moment.

Coupe de principe :



# Sécurisation de la Route Nationale N°5, Route de Cilaos

Secteur Les Aloès – Îlet Furcy : PR6+000 au PR12+200

Concertation du public du 16/10 au 16/12/2020  
avec garants de la CNDP - Commune de Saint-Louis



## Aménagement envisagé

✓ Aires d'intérêt touristique au droit des points de vue remarquables

✓ Les Aménagements sur Place

Ils correspondent à des aménagements ponctuels sur la voie existante pour sécuriser le tracé (reprise de virages, mise en place de dispositifs contre les chutes de blocs),

✓ Création de Voies Nouvelles

Elles sont prévues sur les secteurs où de simples aménagements sur place ne suffisent pas à garantir une sécurité optimale de l'itinéraire.

Plusieurs variantes ont été envisagées, lors des études préalables à l'avant projet et sont soumises à la concertation. Une seule devra être retenue pour la suite des études. Le public est invité à s'exprimer sur ce sujet.

## Route en déblai Îlet Roland



Déblai traditionnel



Tranchée couverte ou tunnel

## Entrée Îlet Furcy



Remblai, dans le lit de la rivière pour l'entrée sud à Îlet



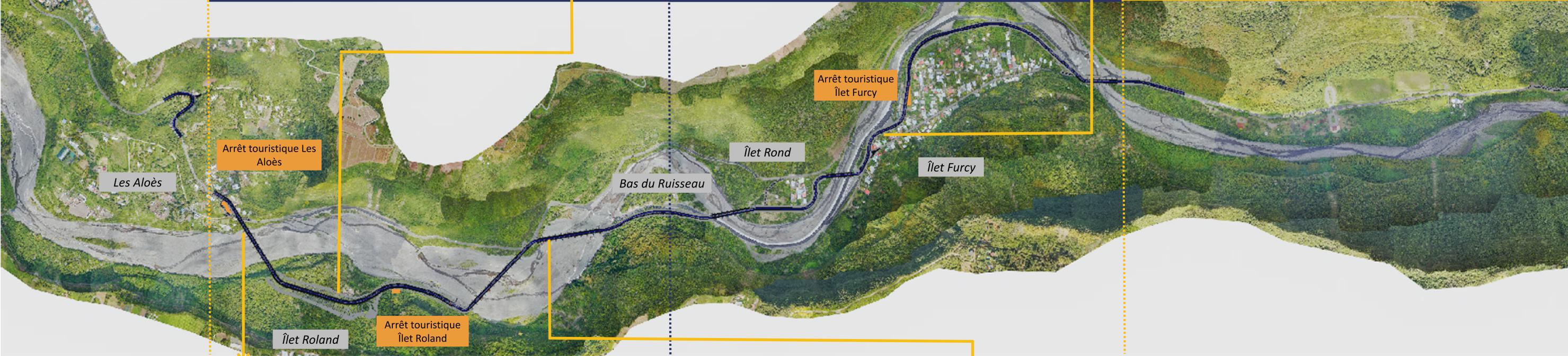
Remblai sur le terrain naturel de l'îlet

Descente des Aloès : Aménagement sur place

Les Aloès – Bas du Ruisseau : Voies Nouvelles

Bas du Ruisseau – Îlet Furcy : Voies Nouvelles

Îlet Furcy – Rampe des Sables : Aménagement sur place



## Pont Les Aloès / Îlet Roland

## Route en remblai Îlet Roland / Bas du Ruisseau



Pont en arc intermédiaire



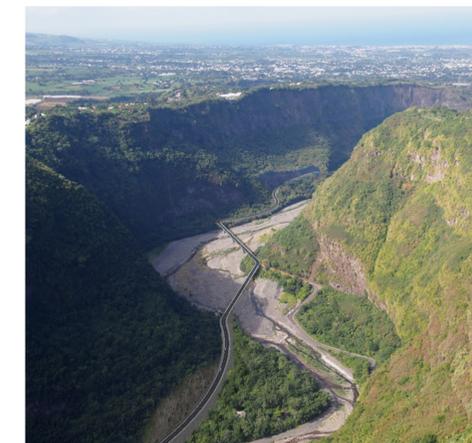
Pont avec piles dans le lit de la rivière



Pont en treillis



Route en remblai



Deux ponts avec piles